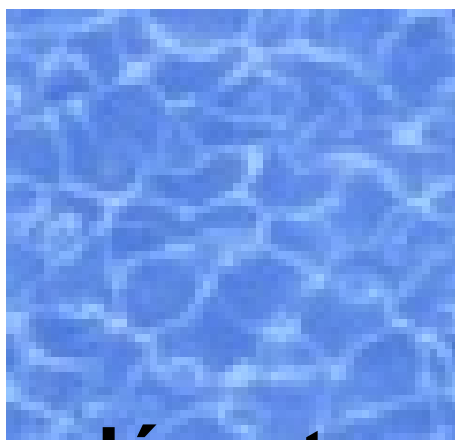
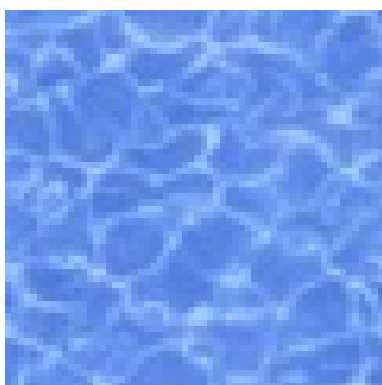


<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/natation74/spip.php?article42>



L'enquête départementale en ligne MSAA

- LIENS VERS SITES UTILES -



Date de mise en ligne : vendredi 3 juin 2016

**Copyright © Groupe départemental Natation de la Haute-Savoie - Tous droits
réservés**

Afin d'évaluer le projet départemental pour l'enseignement de la natation, les directeurs et circonscriptions sont invités à renseigner [l'enquête départementale en ligne](#).

Celle-ci permet d'observer :

[-] l'évolution de la fréquentation par les élèves du département des différents bassins d'apprentissages à disposition,

[-] l'évolution du pourcentage d'élèves par niveau de classe ayant acquis les compétences de maîtrise des activités aquatiques définie par le groupe départemental EPS, en référence aux textes nationaux.

L'acquisition de ces compétences par chaque élève est attestée par le document départemental ci-dessous délivré par la direction de l'école dès qu'elles ont été validées lors des modules natation.

[\[http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/natation74/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png\]](http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/natation74/IMG/pdf/amsaa-attestation.pdf "PDF - 33.7 ko")

AMSAA attestation de maîtrise scolaire des activités aquatiques

Le formulaire "école" est conçu pour être renseigné par le directeur (ou un enseignant délégué référent) à la fin de chaque cycle de natation programmé dans l'année scolaire.

Les données étant enregistrées par niveau de classe, le libellé du groupe d'élèves renseigné est choisi librement par l'école, et reste anonyme pour la circonscription dans sa synthèse des données par école.

L'ensemble des données sera effacé au début de chaque nouvelle année scolaire ; il est donc nécessaire de les archiver en fin d'année scolaire par simple copié-collé du tableau de synthèse des données dans un document-tableur, s'il l'on veut les comparer d'une année sur l'autre et/ou sur plusieurs années.